

RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021 COVID-19 : quels changements pour les écoliers ?



CANNET PASSION

28

► OCTOBRE 2020 . JANVIER 2021
MAGAZINE MUNICIPAL

WWW.LECANNETDESMAURES.COM

[f /CannetdesMaures](https://www.facebook.com/CannetdesMaures) [ig /villelecannetdesmaures](https://www.instagram.com/villelecannetdesmaures)
[in /ville-le-cannet-des-maures](https://www.linkedin.com/company/ville-le-cannet-des-maures) [t /LeMaures](https://www.twitter.com/LeMaures)



P.4

P.4
ACTUALITÉS
NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE ET DÉLÉGATIONS



P.12

P.12
TRAVAUX
CANNET SANTÉ :
PLANNING DES TRAVAUX



P.15

P.15
ÉCONOMIE
COVID-19 : ACTIONS
MUNICIPALES ET BILAN



P.26

P.26
CULTURE
ÉVÉNEMENTS CULTURELS
À VENIR

▶ OCTOBRE 2020 À JANVIER 2021

SOMMAIRE



MAGAZINE 28

ÉDITÉ PAR :
MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cannet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Cœur du Var

COORDINATEURS :
Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Laura SPITERI
Pôle Communication et Numérique

PHOTOS : MAIRIE, I23RF

IMPRESSION :
Imprim Sud 83440 Tourrettes

Diffusion 2 800 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter.

Ne pas jeter sur la voie publique.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CANNET DES MAURES

www.lecannetdesmaures.com •  •  •  • 

P. 4 ACTUALITÉS

Présentation de la nouvelle équipe municipale

P. 10 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Programme de la nouvelle équipe municipale

P. 12 TRAVAUX

Évolution des travaux d'agrandissement de l'école maternelle



P. 15 ÉCONOMIE

COVID-19 : Actions municipales et résultats



P. 18 SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

À l'heure du confinement



P. 20 ÉDUCATION ET JEUNESSE

Rentrée 2020 : ce qui change pour les petits Cannetois



P. 22 SOLIDARITÉ

Distribution de masques aux Cannetois et actions de terrain



P. 26 CULTURE

COVID-19 : bilan et statistiques

P. 28 INFOS PRATIQUES

Communication en période de crise

P. 30 ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances, décès, de janvier à août 2020

P. 31 LE COIN PROVENÇAL

ÉDITO



Chères Cannetoises, chers Cannetois,

Dès les premières heures de cette crise sanitaire sans précédent, **notre équipe s'est engagée à vos côtés. Les services municipaux sont restés en fonction pour assurer la continuité des services publics** et cela malgré la difficulté pour nos agents, comme pour toute la population active, à alterner missions professionnelles et statut de parents. **Le Centre Communal d'Action Sociale**, soutenu par les élus, les associations et les bénévoles cannetois, a maintenu actif son réseau de solidarité, ce qui a permis de venir en aide à plus d'une centaine de personnes isolées et dans le besoin. Les **équipes techniques** sont restées mobilisées pour ne pas laisser la ville à l'abandon, et ajouter à l'épidémie une crise sanitaire supplémentaire. Le **pôle Développement Économique** a œuvré aux côtés de nos artisans et commerçants afin de les assister dans leurs démarches et limiter l'impact économique de la Covid-19; sans compter **les membres de la cellule de crise** qui sont restés en alerte constante afin de coordonner les actions au plus près du terrain. La liste est longue et loin d'être exhaustive. Je tenais à remercier chacun pour son dévouement et son implication (agents, associations, bénévoles, élus), **merci à tous (NDLR : Un dossier spécial est intégré à ce numéro pour illustrer les actions conjointes menées contre la pandémie, les articles sont alors marqués par une pastille virale en haut de page).**

Ces efforts et la solidarité que chacun a su manifester doivent cependant perdurer au-delà du confinement. L'épidémie reste d'actualité comme en témoigne le passage en zone rouge de notre département et le nombre des cas quotidiennement constatés au niveau national. Ainsi, si l'immunité collective paraît lointaine et le vaccin un espoir avéré mais sans date, il va falloir apprendre à vivre avec ce virus et donc respecter les gestes-barrières comme un nouveau quotidien. Une autre période de confinement n'étant plus une option tant l'impact économique et social demeurent douloureux. Patience, rigueur et vigilance sont désormais des vertus qui, j'en suis sûr, nous permettront de gagner le combat contre la Covid-19.

Parallèlement, et parce que le temps avance, une nouvelle équipe municipale est en place depuis le 1^{er} juillet 2020. Fidèle à son programme, cette équipe recomposée agit pour faire de notre ville un territoire de premier plan. **"Nature et Culture" sont les maîtres mots** de ce mandat; ils viennent compléter le développement économique et l'attractivité du territoire, comme les objectifs des précédentes mandatures. En effet, aujourd'hui plus que jamais, nous ressentons la nécessité de faire de ces ambitions des **enjeux prioritaires** : plantations d'arbres, création de "mini-forêts" en centre-ville, lutte contre l'imperméabilisation des sols, développement des déplacements doux et de la circulation piétonne... Ces actions concrètes, pour favoriser le **retour de la nature en ville et le développement durable**, sont nombreuses au niveau communal, et nous y travaillerons sans relâche.

Nous avons besoin de vous à nos côtés pour mener à bien cette **lutte contre le réchauffement climatique** et tout ce qu'il engendre. Nous avons pu compter sur vous ces derniers mois, sur votre solidarité; nous savons pouvoir compter sur vous pour les six années de ce nouveau mandat pour bâtir un meilleur "vivre-ensemble".

Notre équipe est consciente et fière de pouvoir se fier à une population aussi dévouée, car **l'avenir** de notre commune et des générations futures **s'écrit ensemble**.

Chers concitoyens, prenez soin de vous et de vos proches. Belle fin d'année à chacun.

Votre Dévoué,

Maire du Cagnet des Maures
Vice-Président de la Communauté de Communes
Coeur du Var



■ ÉLECTIONS MUNICIPALES PRÉSENTATION DES ADJOINTS ET DES CO

L'élection de M. Jean-Luc LONGOUR en tant que maire de la ville a eu lieu le 1^{er} juin de son troisième mandat consécutif. Présentation de l'équipe municipale, réunie "Culture".

L'équipe est composée de **27 élus, dont huit adjoints** au Maire, dans une **parité totale**. Nouveauté par rapport aux précédents mandats, chaque conseiller municipal s'est vu attribuer une délégation spécifique, sous l'égide d'un adjoint d'expérience pour l'accompagner et coordonner les actions de terrain. Associations, agriculture, animations, infrastructures sportives, silver économie, éducation artistique, solidarité intergénérationnelle, politique de jeunesse, recyclage, coordination des professionnels de santé, formation, écomobilité... **Les thématiques abordées sont nombreuses** et variées et viennent en appui aux projets déjà traités ou à venir pour chacun des pôles dont sont en charge les adjoints.

Lors de son **premier mandat**, M. le Maire et son équipe se sont attelés au **développement et à la redynamisation du centre-ville**. Faire émerger

une "ville en sommeil", y ramener des commerces de proximité, y développer des événements et des animations afin de créer une forme d'"agora" pour favoriser le lien social, tel était le cheval de bataille de cette première équipe. Aujourd'hui, la ville organise chaque année plus d'une vingtaine de manifestations, dont certaines d'envergure, qui rassemblent plusieurs milliers de personnes (Festival du Chien Rouge, Cannetoise, Car'Old Cannet, Rosé Day, Fête de la Musique...).

Au cours du **deuxième mandat**, l'objectif était de donner d'avantage de **visibilité à notre ville** afin d'inciter touristes et entrepreneurs à la visiter, à s'y installer. La création d'un nouveau logo et le déploiement d'une charte graphique associée ont été dans la continuité de cette politique de **"marketing territorial"**, faire de la ville du Cannet des Maures une "marque" attractive. À présent, la ville compte près de 300 entrepreneurs,



CONSEILLER(E)S

juillet 2020, lançant le coup d'envoi sous le slogan de "Ville Nature et

et une trentaine de nouveaux commerces sont créés chaque année.

Pour ce **troisième mandat**, l'objectif est "**Nature et Culture**". Un défi qui inclut la transition écologique et énergétique, la croissance verte, l'éducation et la jeunesse, les projets culturels... Le tout dans le respect de la **démocratie participative**. Retrouvez p.10 de ce magazine, l'interview de M. le Maire développant les points clés de ce nouveau mandat.

L'organigramme complet et le détail de chacune des délégations des élus est en libre téléchargement sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com, rubrique "Ville du Cagnet des Maures/Le Conseil Municipal/ Les Elus". Renseignements complémentaires auprès de la Direction Générale des Services au 04 94 50 98 33.

REMERCIEMENTS À TOUS LES AGENTS MUNICIPAUX

L'équipe municipale tient à remercier l'ensemble des agents qui ont œuvré pendant toute la période de confinement et post-confinement au bon fonctionnement des services de la mairie, à l'entretien et à la sécurité de la ville, au traitement des dossiers des administrés, et qui se sont adaptés à cette situation inédite afin de proposer des solutions numériques et dématérialisées aux Cannoises et Cannois.

Quelques-uns de ces agents sont à découvrir à travers une **série de portraits vidéo et écrits** diffusés sur les supports de communication de la ville (réseaux sociaux, site internet, newsletter). Ils sont également disponibles sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com rubrique "Ville du Cagnet des Maures/Interviews - Portraits d'agents".

LES ÉLUS DU CO

Le Maire

. Jean-Luc LONGOUR



LES ADJOINTS AU MAIRE



André DEL PIA

. 1^{er} adjoint

PÔLE TECHNIQUE DE RÉNOVATION URBAINE ET PÔLE PUBLIC DE L'EAU

Réseaux, eau et assainissement, pluvial, bâtiments communaux, cimetière, entretien des espaces verts publics, propreté urbaine, stationnement, patrimoine bâti communal, vie des quartiers.



Christine MORETTI

. 2^{ème} adjointe

PÔLE FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Affaires budgétaires et financières, développement économique et zones d'activités.



Richard SPINOSA

. 3^{ème} adjoint

PÔLE COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

Technologie de l'information et de la communication, relations publiques, marketing territorial, publications communales.

CONSEIL MUNICIPAL



Valérie VESCOVI

. 4^{ème} adjointe

PÔLE ÉDUCATION ET TRANSPORTS

PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Vie scolaire, activités périscolaires, extrascolaires et accueils de loisirs, restauration scolaire, transports scolaires.



Pierre MARTOS

. 5^{ème} adjoint

PÔLE URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Urbanisme, plan local d'urbanisme, affaires foncières, environnement, rivières, développement durable, préservation des espaces naturels protégés, énergies et ressources naturelles, écomobilité, village fleuri, renouvellement urbain, amélioration de l'habitat.

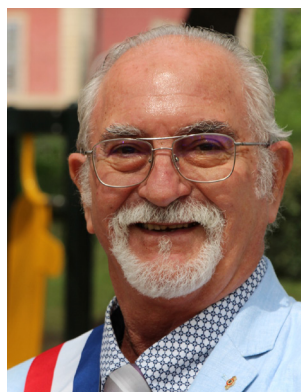


Sylvie BLAYAC

. 6^{ème} adjointe

PÔLE CULTURE, CONNAISSANCES ET DÉCOUVERTES

Vie culturelle et artistique, médiathèque.



Philippe GAUBERT

. 7^{ème} adjoint

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FORÊT

Forêt, pêche, chasse, CCFF, protocole et manifestations patriotiques, administration générale, sécurité DFCI, plan communal de sauvegarde.



Claudine BOTRINI

. 8^{ème} adjointe

PÔLE SOLIDARITÉ

VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

Affaires sociales, solidarité, CCAS, famille, petite enfance, personnes âgées, handicap, insertion, logements sociaux, santé.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Gérard DEBOVE

. Associations sportives (hors stade) et culturelles - Salles associatives



Jean-Pierre GROSSO

. Commerces, artisanat, entreprises, professions libérales (hors secteur médical), CAP 7, marché hebdomadaire, marché à la brocante



Robert BAILE

. Agriculture - Circuits courts - Potager municipal - Jardins partagés



Pierre RAFFAELLI

. Aire du Recoux et équipements sportifs en pratique libre



Jean-Paul VINCENT

. Animations et spectacles



Denis BERTRAND

. Correspondant défense (relation armées - Nation, défense, parcours citoyenneté, mémoire)



Jean DEGOUVE

. Cimetière



Alain HERIN

. Chargé de la prospective (Urbanisations, économie, éducation, santé, nouvelles technologies)



Jasmine MORETTI

. Silver Economie



Brigitte VARENNE

. Education artistique et culturelle



Claudine DUDON

. Séniors – Solidarité intergénérationnelle - coordination des associations caritatives



Pascale CANEPE

. Politique de la jeunesse 12-25 ans - Enseignement Privé



Nathalie JULIEN TITEUX

. Recyclage, valorisation des matières



Sophie MARCO

. Coordination professionnels de la santé et suivi projet Cannet Santé, suivi COVID



Rémy FOUQUET

. Industrialisation, small industries – Rénovation énergétique de l'habitat - Logement



Cendrine BOUCLY

. Tourisme et tourisme vert, Hôtellerie, chambres d'hôtes - Restauration - Droits des Femmes



Leïla HAMANDA

. Développement de la formation



Clémence RAFFAELLI

. Ecomobilité

■ MANDAT 2020 - 2026

FAIRE DU CANNET DES MAURES UNE VILLE "NATURE ET CULTURE"

Après deux mandats consécutifs orientés autour de l'attractivité de la ville et du développement économique, M. le Maire Jean-Luc LONGOUR présente les grandes lignes de son nouveau mandat aux côtés des Cannetois. Objectif pour les six prochaines années : réconcilier l'Homme et la Nature.

Q' est-ce que cela signifie pour vous une ville "Nature et Culture ?"

"Nature et Culture" s'inscrit dans le vieux débat de l'humanité et du **dualisme qui existe depuis les philosophes grecs entre la nature et la culture**, autrement dit entre l'homme et la culture. Les philosophes grecs l'avaient bien intégré. Puis, dans un second temps, le christianisme a créé un ordre humain très prégnant par rapport à la nature qui devait s'adapter, et puis l'homme conquérant du 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} siècle : Copernic, Galilée, Descartes, eux ont considéré que la nature devait être au service de l'humanité. Tout cela s'est aggravé avec l'aire industrielle, pré-industrielle, au point que nous avons ravagé la nature à trop vouloir la domestiquer.

Je pense que, à une époque où l'on a besoin de retrouver des valeurs et des objectifs, voilà **le but de l'homme du 21^{ème} siècle**, de l'homme planétaire. **Redonner sa place à la nature qui a tellement été ravagée qu'elle met en péril l'humanité.** Ce programme "Nature et Culture" s'inscrit dans ce grand défi.

Quelles seront les mises en oeuvre concrètes de ce programme ?

La bonne approche pour moi c'est l'**échelon communal et intercommunal**. Comment va-t-on pouvoir mettre en oeuvre une action qui lutte en partie contre ce réchauffement climatique, contre cette dégradation de la biodiversité.

Par exemple, **pour lutter contre la pollution**, vous pouvez favoriser les déplacements doux sur votre ville. Vous pouvez aussi **favoriser le retour de la biodiversité** en plantant des arbres. Avec notre jardinier que je salue, Jacques Ecuer, nous travaillons à mettre en place des « mini forêts », ou « forêts de poche », développées sur le modèle du japonais Miyawaki qui, sur des espaces relativement restreints, plante une végétation très dense, fait revenir la



biodiversité, et augmente le puits de carbone.

Qu'est-ce qui vous ferait dire, à l'issue de ce mandat que vous aurez réussi ?

D'abord, ce sera le résultat de trois mandats consécutifs, et à l'échelle du réchauffement climatique, c'est peu. Je pense que chacun d'entre nous, en triant ses déchets, en économisant son énergie, en économisant l'eau, en utilisant moins sa voiture, en réhabilitant son logement, en luttant contre les pertes d'énergie, peut et doit agir. **Le premier pas c'est le changement des habitudes**, et c'est difficile d'en changer.

Trois mandats réussis seront pour moi du "bien vivre-ensemble", au sein d'une nature réconciliée avec l'homme. Pas une lutte contre elle.

Et pour le volet culturel ?

L'art est l'un des aspects de la culture. Cet art, et ces œuvres d'art en ville que nous avons mises dans nos rues à travers un parcours qui compte aujourd'hui une vingtaine d'œuvres, **le parcours d'art du Chien Rouge***, c'est non seulement la démocratisation en permettant à chacun d'accéder à cette forme qui est censée être un peu élitiste, et en même temps apaiser les relations humaines car autour de l'art se crée toujours une discussion apaisée qui nous permet de dépasser les clivages. Nous continuerons de le développer, tout comme les **services disponibles à la médiathèque municipale**, les médiations grand public, le fonds documentaire...

**Dépliant du parcours d'art disponible en téléchargement sur le site internet de la ville.*



LE PETIT DUC A ÉTÉ TROUVÉ DANS LE PARC PELLEGRIN. IL S'AGIT D'UNE ESPÈCE PROTÉGÉE.

LA VILLE SIGNE UNE CONVENTION AVEC LA LPO PACA

La ville s'engage aux côtés de la **Ligue pour la Protection des Oiseaux**, antenne PACA, afin de favoriser le retour des espèces d'oiseaux sur notre territoire. Cette convention consiste en la création d'un réseau de refuges LPO à l'échelle de la commune, avec pour vocation de préserver le milieu, conserver les espaces naturels dédiés à la faune sauvage et participer à la sensibilisation des usagers sur la protection de la nature et du développement durable.

Un parc urbain, un espace naturel, une école, un jardin privé et même un balcon, **n'importe quel espace peut être labellisé à condition** de respecter la vocation *Refuges LPO*. Chaque site, chaque refuge LPO peut jouer un rôle important pour la préservation de la biodiversité.

Pour 2020, la commune du **Cannet des Maures** a le projet de labelliser différents espaces communaux, dont une première école et les futurs jardins familiaux. Des inventaires naturalistes et un plan de gestion ont déjà été réalisés et vont continuer afin de connaître la biodiversité présente et savoir quelles actions mettre en place pour la favoriser.

En complément, des animations "nature" et un événement grand public sont également programmés à l'attention des enfants et pour les citoyens de la commune dès la rentrée prochaine. Cette convention a pour vocation de perdurer dans le temps.



ILS ONT TENTÉ L'EXPÉRIENCE ZÉRO DÉCHET

Au moins quatre familles cannetoises se sont déjà engagées dans le cadre de l'**opération "foyer témoin" lancée en 2017** par la Communauté de Communes Coeur du Var. Cette opération permet de sensibiliser les familles aux éco-gestes du quotidien.

Lors de la première réunion d'information, des kits sont distribués, on parle poulailler, compost, pesée des déchets hebdomadaire. Progressivement, la quantité de poubelles des familles est divisée par deux : "A l'époque, nous avions un bébé, autant dire que les déchets étaient importants. A l'issue des neuf mois d'accompagnement de Coeur du Var, il ne restait plus que les couches" témoigne Maëva.

Les efforts continuent avec les **achats au vrac, la consommation change pour ne s'orienter que vers les matières premières en vente directe avec les producteurs** lorsque c'est possible, on évite l'achat des produits suremballés, on prépare soi-même ses produits ménagers et d'hygiène... **Pour Laëtitia, le plus dur a été le premier pas** : "En définitive, cela ne nous a pas coûté plus cher, et ce ne sont que des réflexes à prendre. Ce qu'il faut, c'est ne pas essayer de tout changer d'un coup, sinon on se retrouve vite dépassé. Il faut se fixer des objectifs raisonnables. J'entends encore certains dire que c'est inutile, mais si chacun met sa pierre à l'édifice, je suis convaincue qu'on peut changer les choses."

L'opération est gérée par le pôle Environnement de la Communauté de Communes, joignable au 04 94 39 44 90.

■ TRAVAUX AUX ÉCOLES

LES GROUPES SCOLAIRES MODERNISÉS ET AGRANDIS



AGRANDISSEMENT EN COURS DE L'ÉCOLE MATERNELLE. PRISE DE VUE EFFECTUÉE EN SEPTEMBRE 2020.

Les travaux ont démarré début juin et devraient se terminer dans le courant du premier semestre 2021.



INSTALLATION DES POMPES À CHALEUR AU SEIN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DENIS TISSOT.

Au cours de l'été, les deux sanitaires existants à l'école maternelle Leï Pichoun ont été rénovés; les travaux pour l'agrandissement des dortoirs et la création du nouveau bâtiment ont débuté. Celui-ci abritera **la future salle de restauration** et couvrira une surface de 90m².

La livraison du dortoir est prévue pour les vacances de la Toussaint, celle du **réfectoire** est planifiée pour les vacances de Février. A l'issue de cette première tranche de travaux, débutera la **transformation de l'ancienne cantine en salle de classe**. Sa réception est projetée aux vacances de Pâques.

La fin des travaux est prévue pour le premier semestre de l'année 2021, selon l'évolution de la situation sanitaire actuelle dont les équipes techniques et les sociétés intervenant sur les chantiers sont tributaires.

LES ÉCOLES ENTRENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Durant l'été, les anciennes installations de chauffage des écoles maternelle et élémentaire ainsi que celles de la cantine scolaire ont été déposées au profit d'**une installation nouvelle, moins énergivore et s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique**. Ainsi, des pompes à chaleur réversibles et réglables ont été posées pour optimiser le confort des enfants et du personnel enseignant, hiver comme été.



LE CHANTIER "CANNET SANTÉ.COM" SE POURSUIT, AVEC UNE OUVERTURE PRÉVISIONNELLE DES BUREAUX POUR FIN 2020.

■ CANNET SANTÉ.COM

OUVERTURE PRÉVISIONNELLE POUR LA FIN D'ANNÉE

Les travaux ont démarré en septembre 2018 et devraient s'achever fin 2020.

Les travaux du projet de pôle santé cannetois continuent leur avancée. **A l'été 2020**, le gros oeuvre et les étanchéités étaient terminés. Les menuiseries et les réseaux sont en cours de finition. Les travaux d'intérieur seront pris en charge par chaque propriétaire, afin de les aménager en fonction des besoins (cloisonnement, électricité...).

L'**ouverture prévisionnelle** des locaux est arrêtée pour la fin d'année 2020. À ce jour, entre 60 et 70% des bureaux ont déjà été vendus à des praticiens. Il reste encore quelques espaces disponibles à la vente et à la commercialisation.

Rappelons que le projet Cannet santé.com a pour objectif de

lutter contre la désertification médicale sur le territoire. **Sont attendus sur ce pôle** : médecins généralistes, radiologues, ophtalmologistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, orthodontistes, dentistes, psychologues, orthophonistes, naturopathes, sophrologues, podologues, opticiens, audioprothésistes, un vétérinaire, ainsi qu'une mini-crèche afin de prendre en charge les enfants en bas âges des personnels.

Ces professionnels devraient être suivis par la venue des gastroentérologues, un laboratoire d'analyses et d'autres spécialistes.

Ce modèle permet de laisser aux praticiens une grande liberté d'exercice, tout en apportant aux

patients une offre médicale et paramédicale étendue grâce à la réactivité et l'efficacité du monde libéral.

Vous êtes un professionnel de santé et vous êtes intéressé pour louer ou acheter l'un des locaux restants ? La Ville du Cannet des Maures est à votre écoute au 04 94 50 06 02, ou par courriel à l'adresse bureau.maire@lecannetdesmaures.com.





CONSEILLÈRE IAD FRANCE

Amanie Clabaux, conseillère en immobilier, vous propose ses services sur la commune du Cannet des Maures et alentours.

Elle a étudié les tendances du marché local, et pourra vous accompagner dans vos projets immobiliers.

Tél. : 06 27 48 93 48
Gérant : Amanie CLABAUX



EUREKA MASSAGE

Massages bien-être divers basés sur des techniques occidentales et orientales. Massages assis ou couchés, entreprise, particulier, sportif...

Adresse : 83 impasse du vallon des fourches

Tél. : 06 25 56 88 29

Courriel :
couturier.dom@gmail.com

Gérant : Dominique COUTURIER



CHIRURGIE DENTAIRE, IMPLANTOLOGIE ET ORTHODONTIE

Ouverture du cabinet du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Adresse : 5 Chemin des Costettes, ZAC de la Gueiranne.

Tél. : 04 94 73 47 97

Courriel :
drbocquet.dentaire@gmail.com

Gérant : Véronique BOCQUET



CONSEILLÈRE IAD FRANCE

Agent commercial indépendant et manager chez IAD France, Cendrine Boucly vous accompagne dans vos projets de location, vente et achats, sur le territoire varois. Elle forme aussi les personnes souhaitant intégrer l'enseigne IAD France en indépendant.

Facebook : @Cendrine Boucly Pro
Site internet : <https://www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/CENDRINE.BOUCLY>
Tél: 06 68 04 36 15
Courriel : cendrine.boucly@iadfrance.fr

Avec Easy2Go ON S'OCCUPE DE TOUT



GO CONCEPT

Propose des concepts de vente pour différents types de commerces en dépôt-vente : présentoirs de caisses, accessoires de téléphonie...

Adresse : 51 impasse des Serpolets

Tél. : 06 60 55 87 25

Courriel :
freddy.audval@goconcept.tech

Gérant : Freddy AUDVAL



MES PETITES COUSETTES

Création de vêtements, accessoires et kit naissance pour bébés de 0 à 36 mois, pièces uniques, personnalisables selon demandes.

Tél. : 06 79 80 57 19

Courriel :
virginie.begoin@dbmail.com

Gérante : Virginie BEGOIN



COVID RÉSISTANCE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EST ENGAGÉE

Sous l'égide de M. Jean-Luc LONGOUR, la Communauté de communes Cœur du Var a investi 86 000 € dans le Fonds COVID RESISTANCE, lancé par la Région SUD et la Banque des Territoires.

Objectif : soutenir l'activité économique du territoire.

Concrètement pour les entrepreneurs, il s'agit d'un **prêt à taux zéro compris entre 3000 et 10 000€**, sans apport complémentaire, avec possibilité de différer le remboursement de 18 mois maximum, sur une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à cinq ans. Que votre entreprise soit classique, ou liée à l'économie sociale et solidaire, vous êtes concerné. **Les obligations légales pour bénéficier de ce prêt :**

- Avoir un siège social basé en Région Sud
- Être autonome au sens de la réglementation européenne
- Avoir 20 salariés au maximum
- Avoir connu une baisse d'activité d'au moins 30% ou avec des besoins de trésorerie impactant la viabilité de l'entreprise, liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

Ce fonds s'inscrit dans le cadre du "**Plan Marshall régional**" d'urgence, de solidarité et de relance d'**1,4 milliard d'euros**, annoncé le 30 mars par Renaud MUSELIER, président de la Région Sud, aux côtés de l'Etat.

Pour tout renseignement complémentaire, le pôle Développement Economique de l'intercommunalité est à votre écoute au 04 98 10 43 63.





■ ÉCONOMIE LOCALE

UN BILAN "APRÈS CONFINEMENT" ENCOURAGEANT

Dès les premiers jours de confinement, une cellule de crise a été mise en place en mairie afin d'adapter et de coordonner les actions de terrain en fonction de l'évolution de la pandémie, notamment dans l'accompagnement des commerces de centre-ville et situés sur la zone commerciale CAP7.

Ainsi, plusieurs actions ont été menées par le pôle Développement Economique afin d'assister les commerçants et artisans cannetois dans le maintien de leur activité, ou à défaut un revenu qui assure leur survie. À commencer par un **vademecum distribué aux entrepreneurs** qui synthétise les aides d'état, de la Région et des partenaires économiques auxquelles ils auraient pu prétendre. Pour les commerces les plus fragiles, un suivi au cas par cas a été mis en place, avec une assistance directe dans la constitution des dossiers. **Un contact régulier a été maintenu**, en centre-ville et sur la zone commerciale CAP 7 (Commerçants, Artisans et Professionnels de la Nationale 7) de mars à juin.

Une communication intensive a été déployée afin d'informer les administrés des commerces proposant des services de drive, de livraison, ou en ouverture partielle pour retrait de commande. Une banderole a été installée aux entrées de ville afin d'annoncer les ouvertures des commerces et leurs

horaires. Cette communication a été renforcée par le biais des réseaux sociaux, du site internet, de notifications envoyées via l'appli ville disponible sur smartphones, de newsletters spéciales.

De mars à juin, les **loyers des commerces locataires de la ville les plus impactés par la crise ont été annulés** sans report de paiement.

Progressivement, **le marché hebdomadaire a rouvert ses portes** dans le respect des gestes-barrières, afin de permettre aux plus impactés de reprendre une activité graduelle.

Les commerces ont aussi su s'adapter à cette situation exceptionnelle. Des partenariats intercommerces se sont créés. **Certains ont ainsi pu afficher des chiffres d'affaire positifs**, notamment les commerces de bouche.

A l'issue de la période de déconfinement, le bilan de ces actions est positif. Aucune fermeture



RÉUNION DE CRISE HEBDOMADAIRE PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, PRÉSIDIÉE PAR M. LE MAIRE.



UN ACCOMPAGNEMENT RAPPROCHÉ DES ENTREPRENEURS CANNETOIS A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LA VILLE PENDANT ET APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT.

de commerce due à la pandémie de COVID-19 n'est à déplorer au Cannet des Maures.

L'ensemble des informations concernant les aides d'Etat, de Région et des chambres consulaires sont disponibles sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com, rubrique "Economie" (accessible à partir de la page d'accueil du site).

Pour tout renseignement complémentaire, le pôle Développement Economique de la ville est à votre écoute au 04 94 50 10 08.



CONTRÔLE D'IDENTITÉ PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT.



■ SÉCURITÉ EN VILLE

BILAN DES ACTIONS DE TERRAIN

Du respect des consignes de confinement à la reprise de l'activité du marché, en passant par le contrôle routier ou la surveillance des cambriolages, la police municipale était à vos côtés à chaque instant.

S'ils n'ont pas toujours été plébiscités du fait de leur fonction, les agents de notre police municipale ont pourtant **veillé à la sécurité des administrés au quotidien et H24** de mi-mars à mi-juin : vérification du bon respect des règles de confinement, lutte contre les dépôts sauvages, les cambriolages, accompagnement des commerçants pour la mise en place des dispositifs-barrières, surveillance des parcs, des jardins, du centre-ville avec des patrouilles en continu, et jusqu'à la réouverture du marché hebdomadaire, avec la vérification du respect des gestes-barrières pour les exposants comme pour les visiteurs; les tâches de nos policiers ont été nombreuses et variées. Les consignes ont été globalement bien respectées par les Cannois et aucun incident

grave n'a été à déplorer pendant cette période.

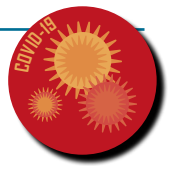
Dès les premiers jours du confinement, **l'astreinte déjà en place toute l'année était renforcée** afin de permettre aux Cannois de contacter les agents de police 7/7 jours, de jour comme

de nuit. **La gendarmerie du Luc a également accompagné les équipes** sur le terrain afin de les assister dans leurs missions.

L'astreinte de la police municipale est toujours active. Les agents sont joignables H24 et 7/7 jours au 06 70 94 55 60.



CONTRÔLE DU RESPECT DES CONSIGNES PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT



■ LES SERVICES TECHNIQUES SUR LE FRONT FACE À LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

Les agents des services techniques ont œuvré, pendant la période de confinement et de déconfinement progressif, afin de maintenir une ville en "état d'endormissement", mais loin d'être morte.

La salubrité publique a été maintenue dès le premier jour avec le passage de la balayeuse puis la désinfection des rues à hauteur de trois à six fois par semaine dans les lieux les plus passants, en centre-ville et devant les commerces.

En ce qui concerne les **réseaux d'eau et d'assainissement**, deux équipes se sont relayées en continu pour assurer les missions

d'entretien et de contrôle des installations de production et de desserte d'eau potable, ainsi que celles du traitement des eaux usées. Elles étaient également en charge des interventions en cas de fuite sur le réseau d'eau potable, ou d'obstruction sur le réseau d'assainissement.

Une astreinte technique était également joignable à toute heure et quel que soit le jour pour

des interventions intempestives sur le terrain. Le service assurait également une **astreinte administrative et technique incluant le pôle public de l'eau** afin de répondre au mieux aux besoins des administrés.

Les services techniques sont intervenus pour la **mise à disposition de matériel** aux commerçants dans le cadre du marché hebdomadaire, notamment les barrières de protection. L'entretien de l'espace de la gare SNCF à l'issue incombait également aux agents.

Concernant les espaces verts, une continuité de service a été assurée afin de ne pas perdre le bénéfice des dernières années d'investissement dans le cadre de l'obtention du label "Villes et villages fleuris". L'entretien des massifs, des jardinières, des espaces boisés a été ininterrompu.

Durant toute la période de crise, **les agents ont maintenu la qualité de service exigée** par



LA PROPRETÉ DES RUES PASSANTES COMME L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ONT ÉTÉ MAINTENUS SANS DISCONTINUER DEPUIS MARS. DEPUIS MAI, DEUX BALAYEUSES NETTOIENT LES RUES CHAQUE MATIN, DU LUNDI AU SAMEDI.



la réglementation, et se sont adaptés à l'évolution des décisions du gouvernement et de la cellule de crise communale présidée par le Maire, le tout dans le respect des gestes-barrières, la fourniture de matériels de protection pour les agents, et la mise en place de roulements alternés afin d'assurer la sécurité des agents de terrain.

Si aujourd'hui, le service a repris une activité normale, **les équipes continuent leurs missions en adaptant leur poste de travail** aux règles sanitaires toujours en vigueur.

L'astreinte des services techniques est toujours active. Les agents sont joignables en cas de nécessité en dehors des horaires de travail classiques au 07 86 00 21 89.

RENTRÉE 2020

LES NOUVEAUTÉS ET "L'ÉCOLIÈRE"

Pour cette rentrée 2020, des effectifs sensiblement identiques dans les deux écoles, des travaux de rénovation et le cadre de la pandémie de COVID-19 sont à noter.

À l'école élémentaire Denis Tissot, trois nouvelles enseignantes sont nommées pour cette année, Mme Nivot, Mme Raynaud et Mme Nicolas. Au total, l'école accueille pour l'année scolaire 2020/2021, 273 élèves répartis sur onze classes, soit **une moyenne d'environ 24 élèves par classe**.

À l'école maternelle Leï Pichoun, une nouvelle enseignante est nommée à titre provisoire, Mme Flauch. **Deux Professeurs Fonctionnaires Stagiaires Etudiants** (PFSE - Mmes CROSO

et TROIN) prendront en charge la classe anciennement gérée par Mme Faucher. Ils travailleront en alternance sur un roulement de trois semaines. Mme Faucher nous quitte pour partir à la retraite, après treize années d'enseignement en grande section. L'école accueille pour l'année scolaire 2020/2021 171 élèves répartis sur sept classes, soit **une moyenne d'environ 24 élèves par classe** également.

DES TRAVAUX DE RÉFECTION DANS LES DEUX ÉCOLES

En ce qui concerne les travaux

d'agrandissement de l'école maternelle, et d'installation de pompes à chaleur réversible, **les informations actualisées sont à retrouver p.12 de ce magazine.**

À l'école élémentaire, dans la continuité de l'installation de vidéoprojecteurs initiée depuis quelques années, la mairie a fait l'acquisition en septembre, de deux nouveaux matériels. Depuis, **toutes les classes de l'école Denis Tissot sont équipées** de vidéoprojecteurs interactifs à partir du niveau CE I.



À GAUCHE : VIDÉOPROJECTEUR INSTALLÉ DANS L'UNE DES SALLES DE CLASSES.

À DROITE : LES ENFANTS ENTRENT EN CLASSE PAR GROUPE SÉPARÉS DANS LA COUR DE RÉCRÉATION AFIN DE RESPECTER LA DISTANCIATION.



2021 "L'ÉCOLE D'APRÈS"

et quelques aménagements dans



RÉFECTION DES SANITAIRES À L'ÉCOLE MATERNELLE LEÏ PICHOUN.

ADAPTATIONS COVID-19 : "L'ÉCOLE D'APRÈS"

Un protocole sanitaire a été instauré en collaboration avec les écoles et l'association des parents d'élèves indépendants (APEI). Il consiste à **limiter autant que possible le brassage des élèves.**

Pour ce faire, dans les temps méridiens comme dans les temps de classe, de restauration ou de récréation, **les élèves sont répartis par groupes de niveau**, dans des créneaux horaires distincts.

Aux abords des écoles, le port du masque est recommandé pour les parents et le corps enseignant. Les entrées et sorties des élèves sont réparties entre les portails principaux et secondaires (portail de la cantine et des cours 2 et 3 pour l'école élémentaire).

La ville tient à remercier les directrices d'écoles, les équipes pédagogiques, les agents municipaux et l'APEI pour cette collaboration en toute transparence qui permettra d'engager cette rentrée scolaire dans des conditions sanitaires acceptables pour les enfants comme pour les équipes enseignantes et les animateurs.



LABEL ÉLYSÉE 2020

Depuis le 1^{er} septembre 2017, l'école maternelle Leï Pichoun fait partie des **écoles maternelles bilingues « Elysée 2020 »**. Ces écoles enseignent l'allemand dans les classes dès la petite section de maternelle. Au Cannet des Maures deux enseignantes, M^{mes} Duvivier et Anghelutta, sont en poste référent sur ce dispositif.

Dans la continuité de cette labellisation, un "**Projet immersion Allemand**" est mis en place depuis la rentrée scolaire 2019-2020 à l'école élémentaire. 24 élèves ont bénéficié de ce dispositif avec M^{mes} Roux et Hiestand, ayant les compétences linguistiques nécessaires.

Pour la rentrée 2020, le dispositif est poursuivi en CE1 avec M^{me} Roux. Pour les nouveaux CP, M^{me} Hiestand se charge de l'immersion. M^{me} Nivot est aussi habilitée à enseigner l'allemand, ce qui permet d'assurer la continuité en CE2. 18 élèves arrivant de grande section de maternelle sont concernés.

LE CCAS AUX COMMANDES DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Qu'elle soit météorologique, sanitaire ou d'un autre ordre, à chaque période de crise, le Centre Communal d'Action Sociale joue un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes fragiles ou isolées.

Dès le 17 mars, une **plateforme d'appels téléphoniques** et d'aide en direction des personnes fragiles isolées recensées par le CCAS a été mise en place, avec pour objectif de maintenir **le lien social, rompre la solitude**, créer un lien de confiance et intervenir en cas de nécessité. **139 personnes sont actuellement inscrites sur ce registre**, et 46 d'entre elles ont fait l'objet d'un suivi quotidien ou quasi quotidien via des appels téléphoniques. Par le biais de cette permanence, de nombreuses demandes d'informations ont été réceptionnées et des demandes d'aide de maintien à domicile urgentes ont été traitées.

Cette plateforme a été complétée par le lancement d'un **groupe facebook intitulé "Cannetois Solidaires"**, qui avait pour but de mettre en relation les personnes ayant besoin d'aide et celles en capacité de fournir la leur. C'est dans ce vivier de bonnes volontés qu'a été puisée une partie des bénévoles qui ont participé à l'accompagnement des personnes fragiles isolées recensées par le CCAS. À ce titre, plusieurs bénévoles sont intervenus à la demande des personnes recensées



LE GROUPE FACEBOOK "CANNETOIS SOLIDAIRES" EST CRÉÉ À L'INITIATIVE DE LA VILLE EN MARS 2020. IL EST TOUJOURS ACTIF.

BÉNÉVOLES, CANNETOIS, MERCI À VOUS !

Il y a bien sûr eu la cinquantaine de bénévoles qui, en moins d'une semaine, ont répondu présents à l'appel du CCAS pour la confection des masques, mais il y a aussi eu, pendant toute cette période de crise, les autres, **ceux qui sont restés davantage dans l'ombre**, qui ont accompagné l'équipe du CCAS dans la prise en charge et le suivi des personnes fragiles, ceux qui ont spontanément proposé leur aide et à qui il n'a pas été possible de proposer de mission, ceux qui ont pris des

nouvelles de leur voisinage et qui se sont préoccupés de leurs besoins. **Ceux qui, tout simplement, on fait naturellement preuve de charité, de solidarité et de bonne volonté** quand les temps étaient difficiles. Ils sont nombreux au Cannet des Maures. La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale souhaitent **les remercier très chaleureusement** pour l'aide précieuse qu'ils ont bien voulu apporter, visible ou indirecte. Ils sont une ressource primordiale. Merci à tous.



afin de les réapprovisionner en denrées alimentaires et éviter qu'elles ne se déplacent dans les commerces restés ouverts.

Un service de transport et d'accompagnement à la demande a été maintenu et adapté aux conditions sanitaires à raison de quatre demi-journées par semaine à destination des commerces alimentaires, médecins, pharmacies.

Une permanence physique à raison de deux matinées par semaine était également en place afin de traiter les demandes d'aides alimentaires et de secours financier, le courrier des personnes bénéficiant d'une domiciliation postale, les situations urgentes, la coordination avec les partenaires sociaux...

À partir du 11 mai, le CCAS s'est préparé à une **reprise intégrale de son activité**, et à compter du 02 juin, la Maison de la Fraternité accueillait à nouveau du public ainsi que la plupart des organismes y assurant des **permanences dans le strict respect des gestes-barrières**.

Ainsi, en parallèle des actions ciblées mises en place afin de parer à l'épidémie de COVID-19, **le CCAS a également répondu à ses obligations quotidiennes**, à savoir la gestion de la canicule de cet été et le suivi permanent des alertes.

Les permanences de la Maison de la Fraternité sont répertoriées sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com, rubrique "Ville du Cannet des Maures/Les services/Centre Communal d'Action Sociale". Renseignements complémentaires au 04 94 50 08 21.



SI LES CONTACTS DÉMATÉRIALISÉS ONT ÉTÉ PRIVILÉGIÉS PENDANT LA PÉRIODE DE CRISE, L'ACTIVITÉ DU CCAS N'A PAS POUR AUTANT DIMINUÉ.

■ DÉCONFINEMENT ET DISTRIBUTION DE MASQUES AUX CANNETOIS

EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES BÉNÉVOLES ET LES ASSOCIATIONS

A la mi-mai, le Gouvernement annonçait un déconfinement progressif par région selon l'état d'avancement de l'épidémie de COVID-19. Le CCAS, assisté par de nombreux bénévoles, lançait des ateliers de confection de masques pour les Cannetois.

C'est ainsi qu'en une semaine seulement, **une cinquantaine de bénévoles ont répondu présents** à l'appel de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour organiser des ateliers couture. **Objectif** : réaliser environ 4 000 masques en l'espace de deux semaines afin d'être en position d'équiper les Cannetois et leurs familles pour assurer un déconfinement le plus sécurisé possible pour les habitants.

Pari tenu ! **Huit heures par jour**, week-end et jours fériés compris, les bénévoles ont œuvré, se répartissant les tâches, pour aller au bout de leur mission. Repassage, couture, découpe, finition, la

ruche s'est organisée.

Au matin du 11 mai, premier jour de la phase de déconfinement national, les masques étaient prêts à être distribués pour toute la population cannetoise, enfants compris. Trois lieux de distribution avaient été installés, salle de la magnanerie, à la médiathèque et au grand foyer, toujours en collaboration étroite avec les bénévoles.

La ville du Cannet des Maures tient ainsi à saluer la bonne volonté et l'engagement des personnes qui se sont portées volontaires pour participer à cette action, et sans qui rien n'aurait été possible. Merci à tous !



LES ATELIERS DE CONFECTION DES MASQUES ONT OUVERT À PARTIR DU 27 AVRIL ET SE SONT ÉTALÉS SUR 15 JOURS. UN REPORTAGE VIDÉO EST DISPONIBLE SUR LA PAGE YOUTUBE OFFICIELLE DE LA VILLE.



LA DISTRIBUTION DES MASQUES À LA POPULATION A DÉBUTÉ DÈS LE 11 MAI.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS, AVEC DES ÉLUS DÉLÉGUÉS À LA SOLIDARITÉ

Le 16 juillet dernier s'est tenue la première réunion du Conseil d'administration du CCAS dont **les membres ont été renouvelés suite aux dernières élections**. Présidée de droit par M. le Maire, la nouvelle assemblée comprend désormais **12 administrateurs dont 6 conseillers municipaux élus et 6 représentants nommés du secteur associatif** ou personnes qualifiées. Au cours de cette première séance, M^{me} Claudine BOTRINI, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité, a été élue **Vice-présidente du CCAS**.

L'installation des administrateurs était l'occasion pour le président de rappeler son attachement à la **dimension sociale de l'action municipale** en tant que pilier du développement durable.

Le CCAS joue un rôle essentiel et **ses missions** sont étendues, allant au-delà de la traditionnelle lutte contre la pauvreté et les exclusions. **Son activité tend de plus en plus à se développer** en direction des personnes fragilisées par l'avancée en âge afin de

favoriser leur maintien à domicile (demande d'aide-ménagère, service de transport à la demande, ateliers de prévention santé...). **Le CCAS intervient aussi** dans le suivi des demandes de logement social, la constitution de différents dossiers de demande d'aide (Complémentaire Santé Solidaire, MDPH...), l'organisation d'événements favorisant le lien social (festin des Sages, Semaine Bleue...) ou encore le soutien financier aux associations partenaires en particulier le multi-accueil *Les Cannetons* (crèche).

La Maison de la Fraternité accueille également de nombreux organismes assurant des permanences hebdomadaires ou mensuelles pour les cannetois : CPAM (suspendu), Mission Locale, Assistantes sociales du département, Avocat conseil, ADAI (accompagnement des demandeurs d'emploi), CEDIS et ACPM (accompagnement des bénéficiaires RSA dans leur parcours d'insertion).

Renseignements complémentaires au 04 94 50 08 21.



Président : Jean-Luc LONGOUR, Maire

Administrateurs élus par le Conseil municipal : Claudine BOTRINI (Adjointe à la Solidarité, Vice-présidente), Claudine DUDON (déléguée à la solidarité intergénérationnelle), Sophie MARCO (déléguée à la coordination des professionnels de Santé), Jasmine MORETTI (déléguée à la Silver Economie), Robert BAILE (délégué à l'Agriculture), Nathalie JULIEN TITEUX (déléguée au recyclage). Organigramme des Elus téléchargeable sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com.

Administrateurs nommés, représentants la société civile : Jacqueline AGNELLO, Marie-Claude CAPPA, Suzanne DESMAZURES, Gisèle HERIN, Noëlle RAFFAËLLI, Michel TRANNOY.



BiblioDrive

■ CONSOMMEZ LA CULTURE EN DRIVE COMMANDEZ À DISTANCE, RETIREZ SUR PLACE !

Pour répondre au mieux aux attentes de chacun, la médiathèque a rouvert ses portes depuis le 2 juin, aux horaires habituels et dans le respect des règles sanitaires, tout en maintenant le service « bibliodrive » mis en place dès le 19 mai.

Le principe est simple : vous faites le choix de votre ou vos documents sur le catalogue en ligne accessible sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.bibliolibre.com, vous envoyez votre sélection par courriel à l'adresse mediatheque@lecannetdesmaures.com ou passez votre commande par téléphone au 04 94 50 98 35 les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h, vous réceptionnez votre commande à la médiathèque sur rendez-vous. Vous pouvez également en profiter

pour déposer vos éventuels retours. Le nombre de documents empruntables est limité à **3 livres (dont 1 nouveauté roman), deux CD et un DVD par carte de prêt**, en raison de la mise en quarantaine de 10 jours à leur retour.

Les modalités d'inscription à la médiathèque ainsi que les tarifs sont détaillés sur le site internet de la ville rubrique "Ville du Cannet des Maures/Les services/Pôle Culture, Connaissances et Découvertes". Renseignements complémentaires auprès de l'équipe au 04 94 50 35 20.

CLÔTURE DU PRIX DES LECTEURS DE POLAR



La remise des prix dans le cadre du Prix des Lecteurs de Polar (PDLP) a été reportée au samedi 28 novembre à 11h.

A cette occasion, la projection d'un film policier aura lieu le vendredi soir en présence d'invités du "milieu" policier et du monde

du cinéma. **La journée de samedi** sera dédiée à un mini-salon du grand frisson, au cours duquel seront proposés des séances de dédicaces, des conférences, la remise des prix aux lauréats, en partenariat avec La Bastide Neuve et l'artiste cannetois Sufyr, des séances de lecture, un escape game ou "murder party",

et bien d'autres animations pour grands et petits dès 8 ans.

Dix oeuvres sont en lice catégories adultes, cadets et juniors. Les votes sont clôturés le 17 octobre.

Renseignements auprès de l'équipe au 04 94 50 35 20.

Programmation d'Automne

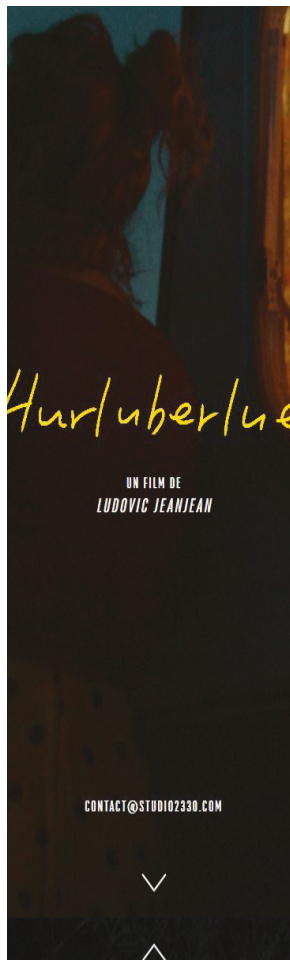


EXPOSITION

Exposition simultanée de deux artistes, Gérard Amat et Michèle Tixier.

Les oeuvres présentées sont des sculptures sur bois et mosaïques de papier.

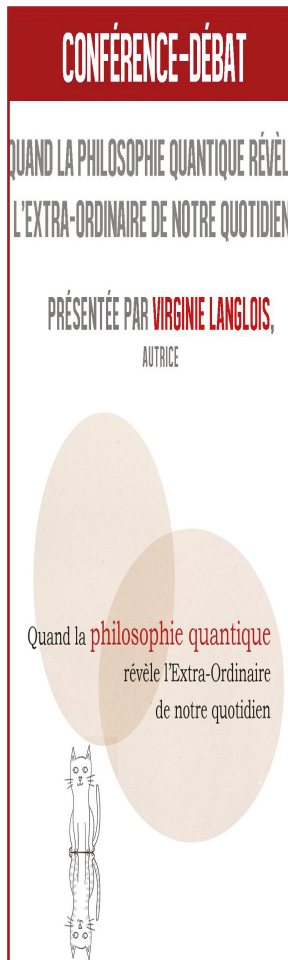
L'exposition est visible **jusqu'au 25 novembre**, et est proposée dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable 2020.



COURT-MÉTRAGE

Diffusion du court-métrage "Hurluberlue" de Paul Cucciaioni, Ludovic Jeanjean et Nicolas Raffaelli, prévue **vendredi 06 novembre à 18h**.

Ce court-métrage a été tourné sur les communes du Thoronet et du Cannet des Maures, et retrace l'histoire de Sarah, secrétaire dans un garage, qui rêve de devenir une star.



CONFÉRENCE DÉBAT

Proposée le **04 décembre à 18h30** sur le thème "Quand la philosophie quantique révèle l'extraordinaire de notre quotidien". Une conférence-débat sera animée par Virginie Langlois.

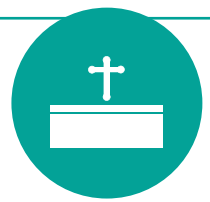
Chaton, un cousin du célèbre chat de Schrödinger, détricote la complexité de la mécanique quantique et éclaire les expériences de la vie quotidienne.



CERCLE DE LECTURE

Le **10 décembre à 18h30**, rendez-vous pour le dernier cercle des lecteurs de l'année 2020.

Lecteurs de tous poils, rejoignez le cercle de lecture de la médiathèque : venez avec vos coups de coeur et/ou la liste de vos envies et découvrez nos sélections aux petits oignons...Ambiance cosy, mise en appétit et plaisir de lecture garantis !



■ CIMETIÈRE ET CONCESSIONS

LA VILLE ENTAME UNE PROCÉDURE DE REPRISE

Une procédure de **reprise des concessions perpétuelles et en état d'abandon** est en cours sur la commune.

Les concessions temporaires accordées doivent être régulièrement entretenues, et les titulaires ou les ayant droits ont l'obligation de procéder au renouvellement ou à l'abandon dès l'échéance.

A l'issue du délai de 2 ans à compter de l'expiration, la commune est en droit de récupérer ladite concession.

Dès lors, **les titulaires ou les ayant droit de concessions sont invités à se rendre en mairie** dans les plus brefs délais afin de vérifier si leur concession est bien à jour, et ainsi indiquer tout changement d'adresse ou autre afin de faciliter le suivi des droits.

De plus, les concessionnaires doivent s'engager à fournir tous moyens d'identification (changement d'adresse, désignation des héritiers...).

Selon la législation funéraire, à l'issue du délai de deux ans à compter de l'expiration, la commune est en droit de récupérer **et de réattribuer** ladite concession non renouvelée.

Pour rappel, pour toute intervention dans l'enceinte du cimetière, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la mairie.

Pour plus d'informations, le service "Accueil, état civil, cimetière" est à votre écoute au 04 94 50 06 00, ou par courriel à l'adresse accueil.mairie@lecannetdesmaures.com.



■ RADON DANS MON HABITATION

AGIR POUR MA SANTÉ ET CELLE DE MON FOYER

Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans le sol et les roches. Il est classé comme cancérigène en cas d'exposition prolongée.

Comme pour de nombreuses communes varoises, Le Cannet des Maures est situé en zone à potentiel radon de catégorie 3. En France, il n'existe actuellement **pas de limite réglementaire** applicable aux habitations concernant le taux d'exposition au radon. Sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, la Commission européenne a **retenu la valeur de 300 Bq/**

m3 en moyenne annuelle comme valeur de référence en dessous de laquelle il convient de se situer.

Lorsque les résultats de mesure dépassent 300 Bq/m³, il est ainsi nécessaire de réduire les concentrations en radon.

CONNAÎTRE LA CONCENTRATION DANS MON HABITATION

Il vous faut pour cela **réaliser des mesures vous-mêmes** avec un détecteur (dosimètre radon). Les mesures doivent être effectuées dans les pièces les plus occupées, sur plusieurs semaines et en période hivernale.

COMMENT AGIR ?

Les solutions reposent sur deux types d'actions :

éliminer le radon présent dans le bâtiment en **améliorant le renouvellement de l'air**

intérieur (renforcement de l'aération naturelle ou mise en place d'une ventilation mécanique adaptée) ;

limiter l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment (colmatage des fissures et des passages de canalisations à l'aide de colles silicone ou de ciment, pose d'une membrane sur une couche de gravillons recouverte d'une dalle en béton, etc.). L'efficacité de ces mesures peut être renforcée par la mise en surpression de l'espace habité ou la mise en dépression des parties basses du bâtiment (sous-sol ou vide sanitaire lorsqu'ils existent), voire du sol lui-même.

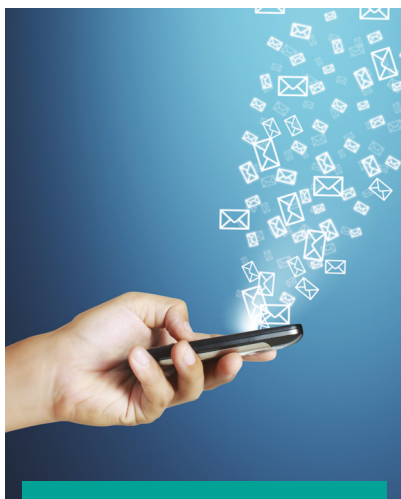
Informations auprès du pôle Environnement au 04 94 50 98 35.



COMMUNICATION EN TEMPS DE CRISE

CRISE SANITAIRE, MÉTÉO... RESTEZ INFORMÉS !

Afin de permettre à ses administrés de rester informés en toute circonstance, et notamment en période de crise (canicule, inondations, COVID-19...), la ville met à leur disposition des outils totalement gratuits.



ALERTE SMS

L'alerte SMS permet d'informer la population en temps réel, y compris les personnes ne possédant pas d'accès internet, en cas de situation extrême (alerte orange ou rouge inondations, canicule...).

Pour s'abonner, rendez-vous sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com, rubrique "alerte SMS" en page d'accueil.



NEWSLETTER

La newsletter est envoyée deux fois par mois à nos abonnés. Elle référence les informations essentielles de la ville (événements à venir, actualités...). En cas de crise, des newsletters spéciales peuvent être programmées.

Pour s'abonner, rendez-vous sur le site internet de la ville en page d'accueil.



APPLI VILLE

L'application officielle de la ville est téléchargeable par le biais de n'importe quel store, sur android ou iphone. Elle permet d'accéder aux rubriques essentielles du site internet (actualités, agenda, annuaires...).

En cas d'événements importants, des notifications sont envoyées aux abonnés.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le pôle Communication et Numérique au 04 94 50 06 07.

LA FIBRE OPTIQUE, C'EST PARTI !

Technologie la plus puissante en matière de très haut débit Internet, la fibre optique permet de répondre aux besoins croissants des individus, tout en favorisant l'émergence et la croissance des entreprises, facteurs essentiels de développement territorial. En élaborant son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, le Conseil départemental du Var a souhaité ainsi lutter contre la fracture numérique en veillant à mettre les territoires sur un même pied d'égalité. Cœur du Var s'est engagé aux côtés du Département et de la Région pour suivre ce schéma et participer aux financements (50% Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, 25% Département, 25% Intercommunalités). Afin d'assurer le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire, une délégation de service public a été signée fin 2018, avec comme délégataire Var Très Haut Débit.

Sur notre commune, le déploiement a démarré depuis le dernier semestre 2019. Actuellement, plus de 1 500 logements peuvent bénéficier de la fibre optique (sur un total de 2 350). Certains Cannois ont été contactés par un FAI et profitent déjà de la fibre optique (78 abonnés sur Le Cannel des Maures).

Pour connaître votre éligibilité ou pour savoir si votre logement est disponible à la commercialisation : www.vartreshautdebit.fr. Si votre adresse comporte un point vert, vous pouvez passer à la fibre !

■ ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À AOÛT 2020

NAISSANCES

COURDESSES Alexiane, Gabrielle, Marie / FRÉJUS (83) le 21/01/2020
FILIERI LOOSE Nello, Gaël, Gathier / FRÉJUS (83) le 06/02/2020
BETTENS Naël, Joël, Lionel, Henri / FRÉJUS (83) le 20/02/2020
FIOLET Elio, Richard, André / BRIGNOLES (83) le 06/03/2020
ACKERMANN Emma, Angèles, Constantina / BRIGNOLES (83) le 08/03/2020
DUBUISSON ADMANT César / TOULON (83) le 13/03/2020
SPLESNIOK Lya, Lexie / DRAGUIGNAN (83) le 18/03/2020
GERARD Camille, Antoine / TOULON (83) le 04/04/2020
RIVIERE Raphaël, Louis-Siméon / BRIGNOLES (83) le 09/04/2020
DURAN FOUR Lara / DRAGUIGNAN (83) le 10/04/2020
GALLI Maurin, Alexandre, Joshua / TOULON (83) le 12/04/2020
DEGLAIRE Célyan / DRAGUIGNAN (83) le 22/04/2020
BLANC Joséphine, Alice, Clémentine / FRÉJUS (83) le 22/04/2020
BELKHIRI Aya / DRAGUIGNAN (83) le 05/05/2020
FIGUEIRA Catie, Ciara / FRÉJUS (83) le 15/05/2020
DAYEZ Ambre / FRÉJUS (83) le 09/06/2020
FOY Kendy, Nady, Jonathan / BRIGNOLES (83) le 04/07/2020
BOSC Leandro / DRAGUIGNAN (83) le 08/07/2020
URSULET Sarah, Isabelle, Marielle / DRAGUIGNAN (83) le 16/07/2020
ANTZAK PRESSÉ Marius / DRAGUIGNAN (83) le 18/07/2020
AMMAR Nassim, Ali / DRAGUIGNAN (83) le 24/07/2020
SANTIAGO Chino, Antoine, Joseph / NICE (06) le 24/07/2020
WEIMANN Raphaël / FRÉJUS (83) le 25/07/2020
DERE Asmin-Lina / FRÉJUS (83) le 29/07/2020
BOULANGER Ambre, Valérie, Nathalie, Odette / DRAGUIGNAN (83) le 17/08/2020

DÉCÈS

ETTORE Maria, née ODDO le 02/01/2020
GARCIA François, Vincent le 13/01/2020
BERNARDI Christian, Jean le 18/01/2020
RIBERO Gabriel, Pierre le 01/02/2020
VASSALO-BARREIRO Joao, Carlos le 05/02/2020
DJAËLEB Karim le 18/02/2020
HENNEQUIN Mireille, Marcelle, née SOUPLY le 21/03/2020
FUGER Frédy, Albert le 02/04/2020
ACQUAVIVA Marcelle, Georgette, Aimée, née ZIPPERLIN le 29/04/2020
NAVARRO Franck, René, Claude le 15/06/2020
GRISERI Secondina, née ARMANDO le 12/07/2020
PASIERBEK Patrick, Edmond le 15/07/2020
BESSON Jacques, Léon, Georges, Henri le 03/08/2020

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

BOTTER Jacques / NICE (06) le 17/12/2019
DESCHAMPS Christiane, Marie, Jeanne, née TIZON / TOULON (83) le 02/02/2020
PRUVOST Albert / DRAGUIGNAN (83) le 29/02/2020
FECHINO Lucienne, Gaëtane, née OUDIN / BRIGNOLES (83) le 04/04/2020
LIOTARD Hélène, Leonie / BRIGNOLES (83) le 06/04/2020
GUYON Jean / BRIGNOLES (83) le 07/04/2020
GEA Hubert, François / DRAGUIGNAN (83) le 09/04/2020
ROSSELIN Yvette, Marie, Charlotte, née GUILLIOT / BRIGNOLES (83) le 09/04/2020
DURAN Jacques, Gerard / LE LUC (83) le 10/04/2020
BEN Hippolyte / LE LUC (83) le 12/04/2020
CERDAN Alexandrine, Anna, née NAVARRO / LE LUC (83) le 18/04/2020
PERI Mariette, née GUILLET / BRIGNOLES (83) le 22/04/2020
ASTA Marcel, Joseph / BRIGNOLES (83) le 26/04/2020
JOSE Rémy / CALLAS (83) le 05/05/2020
CODOUL Henri, Marcel / DRAGUIGNAN (83) le 09/05/2020
DIESING Richard, Bruno / TOULON (83) le 09/05/2020
IMBERT Louis, Yves, Marcellin / DRAGUIGNAN (83) le 16/06/2020
FORTIN Josette, Renée, née GRÉGOIRE / DRAGUIGNAN (83) le 04/08/2020

MARIAGES

CHASSAGNARD Jean-Romain et DEBORDEAUX Julie, Victorine, Denise le 25/01/2020
THOMASSIN Daniel, Gérard et LABORDERIE Nathalie, Dominique le 07/03/2020
BARION Alex, Jean, Joseph et BOUTAHAR Imane le 07/03/2020
TOUZET Quentin, Michel, André et MASSON Marie le 03/08/2020
GARRO Edmond, Noël, Alfred et MONZON Chantal, Elisabeth, Virginie le 14/08/2020
NICOCIA Marc-Antoine, René et MORETTI Elodie, Rose-Marie, Danielle le 22/08/2020
PARENT Tony, Alfred, Marcel et HENRIQUE Sandra le 29/08/2020
RAYNAUD Jean-Luc et VENNEMANN Sonia le 29/08/2020

LOU CANTOUN PROVENÇAU

LE COIN PROVENÇAL

JOURGETO, CENTENARI E, DOU CANET, PER ADOUCIEN

Jourgeto Bisson es neissudo lou 14 de mars 1920 à Paris, dins lou quatourgen, douis an après la fin de la Proumièro guerro moundialo. A 19 an quouro es declaradola Segoundo Guerro Moundialo. De sa jouinesso, li resto gaire de souveni : lei sourtido à biciéucletto pèr rendre vesito à la famiho de soun fiança (parti à la guerro) à Briis-souto-Forges(91), vo, pèr si rëndre à soun travai. D'aquèu tèms, travaio dins uno choucoulatarié, pièi dins uno marouquinarié, e, bèn mai tard, acabara sa carriero coume mountuso-cabluso dins la celebros ensigno Schlumberger.

Jourgeto es déjà uno fremo independènto, coumenço de travaia à 14 an e, à pas mai de vint an, viéu souleto dins un apartamen avans meme d'èstre maridado, ce que si vésié pas fouço d'aquèu tèms !

Jourgeto(25 an) retrobe soun fiança Carle(30 an) quouro la guerro s'acabo, après siès an de separacien . Si maridon en Outobre 1945 e, d'aquest' unien veiran lou jour sei doui fiéu Gile e Felipe. Devendra pièi maire-grand, pièi rèire- grand-maire e rèirèrèire grand-maire !

En 2012, leisso la regien parisenco pèr s'istala au Canet emé uno partido de sa famiho. Dóu tèms d'aquélei 8 annado , adóutara lou vilajoun e seis estajan. Se gardo uno pessuguetto au couar en sounjant à sa regien natalo, es contento de sa courteto desen d'an passado dins lou Var : « **Soujavi pas carga mei cènt an** mai aqui siéu bèn dins la niado d'uno partido de ma famiho, moun einat restant en Bretagno, mi vèn vèire quouro va pòu. Manqui de rèn, es lou mai impourtant ».

Traduction réalisée par Glàudi, dei Barjacaire dóu Lu.

■ PORTRAIT DE CANNETOIS(E)

GEORGETTE, CENTENAIRE ET CANNETOISE D'ADOPTION

Georgette Bisson est née le 14 Mars 1920 à Paris 14^{ème}, deux ans après la fin de la Première Guerre Mondiale. Elle a 19 ans lorsque la Seconde Guerre est déclarée. De sa jeunesse, elle ne garde aujourd'hui que peu de souvenirs, les sorties à vélo pour rendre visite à la famille de son fiancé (parti pour la guerre) à Briis-sous-Forges (91) ou pour se rendre à son travail. À cette époque, elle travaille dans une chocolaterie, puis dans une maroquinerie et bien plus tard, finira sa carrière en tant que monteuse-câbleuse au sein de la célèbre enseigne Schlumberger.

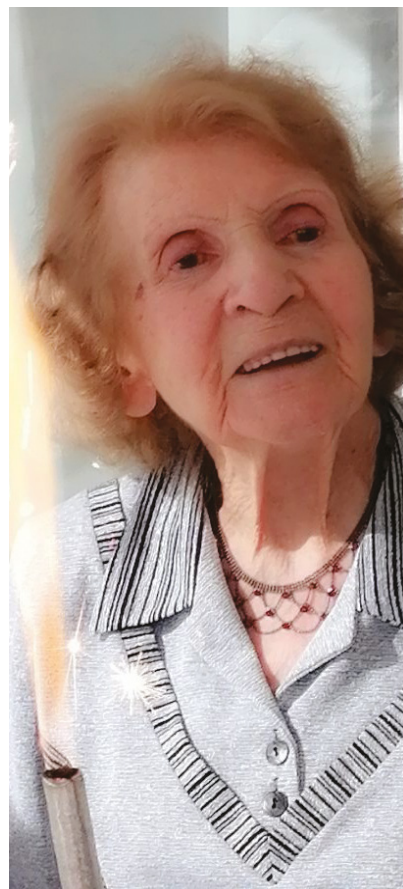
Georgette est déjà une femme indépendante, elle commence à travailler à l'âge de 14 ans et dès ses 20 ans, vit seule dans un appartement avant même d'être mariée, chose rare pour l'époque.

Georgette (25 ans) retrouve son fiancé Charles (30 ans) à l'issue

de la guerre, après six années de séparation. Ils se marient en octobre 1945 et de cette union naîtront leurs deux fils Gilles et Philippe. Elle deviendra ensuite grand-mère, puis arrière-grand-mère et enfin arrière-arrière-grand-mère.

En 2012, elle quitte la région parisienne pour s'installer au Cagnet des Maures avec une partie de sa famille. Au cours de ces huit années, elle adoptera la ville et ses habitants. Si elle garde un pincement au cœur en pensant à sa région natale, elle est satisfaite de la courte décennie passée dans le Var :

« **Je ne pensais pas vivre jusqu'à 100 ans** mais ici je suis bien entourée avec une partie de ma famille, mon fils aîné vivant en Bretagne me rend visite dès qu'il le peut. Je ne manque de rien, c'est l'essentiel ».



MÉDIATHÈQUE

LE CANNET DES MAURES

PRIX DES LECTEURS
DE POLAR

SAMEDI 28 NOVEMBRE

MINI-SALON DU GRAND FRISSON

De 10h à 12h et de 14h à 17h



Rencontres,
Dédicaces,
Lectures,
Jeux,
Contes ...

REMISE DES PRIX A 11 H

En présence de René Frégni,
Président du jury,
des auteurs lauréats et avec la
complicité de Catherine Cuenca.

Dès 8 ans

Verdict du Concours de Nouvelles

Projection-suspense dès vendredi 18h30



DOMAINE DE LA
BASTIDE NEUVE



NOS PARTENAIRES :
CFAR FA DU CANNET DES MAURES, COLLÈGE DU LUC, LYCÉE RAYNOUARD

MÉDIATHÈQUE : AV DE LA IV ÈME RÉPUBLIQUE

TEL : 04 94 50 35 20



LE
CANNET
DES MAURES